

Nombre :
de Membres en exercice
de Présents
de Votants
Quorum

29
23
28
15

Date de convocation : 20 avril 2026

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
28 AVRIL 2026 - 20 heures
Liste des délibérations**

L'an deux mil vingt-six,
Le vingt-huit avril,
Le Conseil municipal de la Commune de VAL-AU-PERCHE,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Sébastien THIROUARD, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. THIROUARD, LHÉRAULT, LLORENS, MME SEMELY, M. ERB, MMES PELLETIER, MOULIN, M. VALLET, MMES VAIL, TURMEL, MM. DEBRAY, MET, MMES PERDU, GALPIN, SINEAU, JUPIN, DESIL, MM. TROHEL, ERNST, MME MUNOZ, M. BEAUMONT, MME BRUNEAU, M. POGGIOLI.

ABSENTS EXCUSÉS : MME MOUSSET (pouvoir à MME SEMELY), MM. ANDRÉ (pouvoir à M. THIROUARD), MOUSSET (pouvoir à M. LHÉRAULT), FRANCOIS (pouvoir à MME BRUNEAU), M. REFRAY (pouvoir à M. DEBRAY), MME JULIEN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BEAUMONT.

Avant d'ouvrir la séance, une minute de silence est respectée en hommage à Mme Marie-Armelle Couvret, Conseillère municipale, décédée le 4 avril 2026. Au nom de tout le Conseil municipal, Monsieur le Maire a adressé ses condoléances et sa sympathie à sa famille et lui rendre hommage pour son engagement.

1. **Désignation d'un secrétaire de séance**
2. **Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 5 mars 2026**
3. **Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 20 mars 2026**
4. **Finances :**
 - 4.1. Décision modificative n° 1 – Budget principal 2026 de la Commune,
 - 4.2. Garantie d'emprunt pour la réhabilitation de 10 logements sociaux par Orne Habitat,
 - 4.3. Approbation du plan de financement des travaux du lavoir de Mâle.
5. **Voirie :**
 - 5.1. Déclassement d'une voie communale,
 - 5.2. Adressage : dénomination d'une nouvelle voie.
6. **Cérémonie :**
 - 6.1. Approbation de la convention avec la Délégation Militaire Départementale de l'Orne pour la mise à disposition du char Montereau pour les cérémonies du 8 mai 2026,

6.2. Approbation de la convention avec l'Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire pour la mise à disposition d'une exposition intitulée « Champions sportifs décorés de la Croix de Guerre ».

7. Gouvernance :

7.1. Élection d'un délégué suppléant pour le Parc Naturel Régional du Perche,

7.2. Désignation d'un référent sécurité pour le SDIS,

7.3. Communication des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le Conseil municipal.

8. Informations diverses

9. Questions diverses

1. Désignation d'un secrétaire de séance

M. Beaumont a été désigné secrétaire de séance.

2. Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 5 mars 2026

Le Procès-Verbal du Conseil municipal du 5 mars 2026 est adopté à l'unanimité.

3. Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 20 mars 2026

Le Procès-Verbal du Conseil municipal du 20 mars 2026 est adopté à l'unanimité.

4. Finances :

4.1. *Décision modificative n° 1 – Budget principal 2026 de la Commune*

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser les transferts de crédits comme suit :

Projet de Décision Modificative n° 1 sur le Budget principal 2026 de la Commune

<u>section de fonctionnement</u>	<u>dépenses</u>	<u>recettes</u>	<u>Observations</u>
73111 Impôts directs locaux		26 100,00 €	prévu au budget primitif 2026 : 615 998 € notifié : 642 098 €
73118 Autres contributions directes		37 214,00 €	rôle supplémentaire taxes foncières 2025
74111 Dotations forfaitaires		- 7 915,00 €	prévu au budget primitif 2026 : 240 000 € notifié : 232 085 €
741121 Dotation de solidarité rurale		196 726,00 €	prévu au budget primitif 2026 : 350 000 € notifié : 546 726 €
741127 Dotation nationale de péréquation		4 135,00 €	prévu au budget primitif 2026 : 19 000 € notifié : 23 135 €
742 Dotations aux élus locaux		233,00 €	prévu au budget primitif 2026 : 100 € notifié : 333 €
74833 Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières		- 30 728,00 €	prévu au budget primitif 2026 : 900 000 € notifié : 869 272 €
023 Virement à la section d'investissement	225 765,00 €		autofinancement supplémentaire
TOTAL	225 765,00 €	225 765,00 €	
<u>section d'investissement</u>	<u>dépenses</u>	<u>recettes</u>	<u>Observations</u>
238/041 Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		15 476,55 €	Régularisation par opérations d'ordre du remboursement de l'avance forfaitaire par l'entreprise HUARD SAS dans le cadre du marché public pour les travaux d'installation de la vidéoprotection (vu avec Service de Gestion Comptable)
2158/041 Autres installations	15 476,55 €		
1348 op 2602 Autres subventions d'investissement		5 000,00 €	Participation de l'association "Les Amis du Patrimoine de Mâle" pour la restauration de la toiture du lavoir de Mâle
1641 emprunts en euros		-230 765,00 €	prévu au budget primitif 2026 : 1 039 285,23 €, dont 700 000 € de restes à réaliser 2025
021 Virement de la section de fonctionnement		225 765,00 €	autofinancement supplémentaire
TOTAL	15 476,55 €	15 476,55 €	

4.2. Garantie d'emprunt pour la réhabilitation de 10 logements sociaux par Orne Habitat

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une garantie d'emprunt à hauteur de 50 % à Orne Habitat pour deux prêts souscrits sur une durée de 30 ans auprès de la Banque des Territoires pour un montant total de 470 000.00 € dans le cadre de la réhabilitation de 10 logements sociaux avenue des Loges.

4.3. Approbation du plan de financement des travaux du lavoir de Mâle

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter le plan de financement pour la réalisation de la toiture du lavoir de Mâle, avec l'association des Amis du Patrimoine de Mâle pour un montant de 11 773.50 € HT, soit 14 128.20 € TTC. (Association des Amis du patrimoine de Mâle : 5 000.00 €, Conseil départemental de l'Orne : 1 177.00 €, Autofinancement : 5 596.50 €, soit 11 773.50 € HT).

5. Voirie :

5.1. *Déclassement d'une voie communale*

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'ajouter à la liste des voies communales à déclasser une voie sans issue desservant des terrains près du lieu-dit La Coudre sur la commune déléguée de L'Hermitière suivant le plan ci-dessous, le long des parcelles 220, 221, 287 de la section OE.

5.2. *Adressage : dénomination d'une nouvelle voie*

Suite à la création de la zone d'activité de la Bance, il est nécessaire de procéder à la dénomination d'une voie interne pour la desserte des 5 parcelles prévues.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de modifier la délibération n° 77bis du 24 octobre 2025 afin d'y ajouter le nouveau point d'adressage de la ZA de la Bance, en nommant la voie « *rue des Collines* ».

6. Cérémonie :

6.1. *Approbation de la convention avec la Délégation Militaire Départementale de l'Orne pour la mise à disposition du char Montereau pour les cérémonies du 8 mai 2026*

Dans le cadre des cérémonies du 8 mai 2026, la délégation militaire départementale de l'Orne met à disposition le char Montereau du 4 au 12 mai 2026. Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition du char Montereau ainsi que tout avenant relatif à cette convention.

6.2. *Approbation de la convention avec l'Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire pour la mise à disposition d'une exposition intitulée « Champions sportifs décorés de la Croix de Guerre »*

L'Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire souhaite mettre à disposition de la Commune de Val-au-Perche, une exposition de 30 panneaux sur le thème des « Champions sportifs décorés de la Croix de Guerre ». Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire ainsi que tout avenant relatif à cette convention.

7. Gouvernance :

7.1. *Élection d'un délégué suppléant pour le Parc Naturel Régional du Perche,*

M. Michel Llorens est élu comme délégué suppléant au Parc Naturel Régional du Perche en remplacement de Mme Marie-Armelle Couvret.

7.2. *Désignation d'un référent sécurité incendie et secours pour le SDIS*

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de désigner M. Jean-Claude Lhérault, référent sécurité incendie et secours pour le SDIS de l'Orne.

7.3. Communication des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le Conseil municipal

- n° 2026-005 : location du local éphémère à M. Morgan Bellier du 10 au 25 avril 2026 pour un montant de 140,00 €,
- n° 2026-006 : location du local éphémère à Mme Frédéric Debray du 22 au 28 juin 2026 pour un montant de 70,00 €,
- n° 2026-007 : location du local éphémère à Mme Gauvin Odile du 18 au 24 mai 2026 pour un montant de 70,00 €.

8. Informations diverses

- Monsieur le Maire indique au Conseil municipal qu'il a reçu un courrier de Mme Goulet, Sénatrice, félicitant le Conseil municipal pour son élection et réaffirmant sa disponibilité pour tout sujet concernant la Commune.
Monsieur le Maire indique avoir reçu également un courrier de la Chambre des Métiers souhaitant que les Communes privilégient les artisans locaux pour réaliser leurs travaux : il indique qu'une rencontre est programmée prochainement avec ces représentants. Suite à la réception de la notification de l'aide de la DRAC pour l'église Saint Martin de Gémages, Monsieur le Maire indique que les études vont être lancées.
Monsieur le Maire précise que suite à une étude financière par la banque des collectivités locales (AFL) une note de 3.96/7 a été attribuée à la gestion budgétaire de Val-au-Perche (1 étant la meilleure note et 7 la note la plus dégradée).
Enfin, Monsieur le Maire donne lecture des remerciements de certaines associations pour le versement des subventions (Gym Volontaire, Le Theil au Fil du Temps, Génération mouvements, Les Amis du Patrimoine de la Rouge, APE St Hilaire/St Agnan).
- Mme Moulin, Adjointe au Maire en charge du suivi du gîte communal, Commerce, Animations, indique que les locations du gîte communal sont importantes au mois de mai, le label Tourisme Handicap a été obtenu pour ce gîte (ce label d'État français certifie l'accessibilité des établissements touristiques aux personnes en situation de handicap). Les retours sur les avis des clients sont excellents : la note de 4.9/5 a été obtenue. Monsieur le Maire remercie les services techniques pour leur investissement dans les travaux du gîte : ils ont notamment réalisé le lot plomberie et les aménagements extérieurs.
Mme Moulin indique que le local éphémère sera loué prochainement à plusieurs reprises par différents commerçants.
Enfin, Mme Moulin informe le Conseil municipal qu'une commission Commerce aura lieu ce jeudi 30 avril pour faire le bilan du Carnaval et préparer les futures animations.
- M. Llorens, Adjoint au Maire en charge de la Communication et de la Culture, informe le Conseil municipal que l'application est en ligne depuis le 24 avril dernier. Désormais, les usagers peuvent consulter les documents (arrêtés, permis de construire, ...) en ligne ou sur la borne située devant la mairie. La refonte du site Internet est, quant à elle, pratiquement terminée.
M. Llorens indique que de multiples animations sont prévues : l'Harmonie de Saint-Germain-de-la-Coudre le 9 mai 2026 à la salle Jean Beaudoux, la Guinguette le 23 mai 2026 à l'embarcadère, une pièce de théâtre le 31 mai 2026 à la salle Jean Beaudoux. Enfin, M. Llorens précise que la fête de la musique est en préparation : elle aura lieu le 12 juin 2026 à Mâle avec des musiques sur le thème du Portugal et le 13 juin 2026 au Theil-sur-Huisne avec des musiques sur le thème de l'Espagne.

- Mme Turmel, Conseillère déléguée au Conseil Municipal des Jeunes indique que l'hôtel à insectes choisi par le CMJ a été installé dans le parc de la Pelzinière.
Une réunion aura lieu ce mercredi 29 avril 2026 dans ce même lieu pour définir avec M. Comte, responsable des services techniques, l'endroit le plus adapté pour l'installation d'une tyrolienne.
Enfin, Mme Turmel précise que le CMJ a travaillé sur le choix des jeux pour le parc des Pins.
- Mme Munoz, Conseillère déléguée au Fleurissement, précise que la mise en place du jardin partagé devant la mairie prend forme avec la mise en place prochainement des plantations des légumes. Les personnes souhaitant participer à cette activité sont les bienvenues le mercredi 6 mai 2026, tout l'après-midi. La télévision France 3 viendra à cette occasion faire un reportage.
Mme Munoz informe le Conseil municipal que la commune est inscrite pour le concours des Villes et Villages Fleuris 2026 afin d'obtenir la seconde fleur. A cette occasion, le jury du concours passera en juillet pour examiner le fleurissement de la Commune. Un second passage pourra avoir lieu en août. Mme Munoz souligne le travail de M. Comte et son équipe pour le fleurissement.
Enfin, Mme Munoz réfléchit à organiser en autonome un troc pour les graines ou les plants. Monsieur le Maire indique qu'il serait souhaitable de se rapprocher des associations de Saint-Agnan-sur-erre et de Mâle qui ont déjà organisé par le passé ce genre de manifestations. Monsieur le Maire précise également que les jardins familiaux sont en cours d'achèvement, rue de la Taille : déjà 3 jardins sont réservés.
- M. Lhéroult, Adjoint au Maire en charge des Aménagement Urbains, Bâtiments, précise que les toilettes publiques de Saint-Agnan-sur-erre sont terminées : elles ont été réalisées par les services techniques.
De plus, M. Lhéroult indique que les enrobés du quartier de la Taille sont terminés sur les trottoirs depuis ce jour. Les enrobés de chaussées seront terminés pour le jeudi 30 avril 2026. Le terrassement de la place des Pins est en cours. Il reste le marquage et la pose de la signalisation, ainsi que l'aménagement des espaces verts et de la place des Pins.
En outre, M. Lhéroult informe le Conseil municipal que l'entreprise Colas est venue poser les butées de parking dans le cadre de l'aménagement du parvis de la salle Jean Beaudoux. Une reprise de certains pavés du parvis a été réalisée. Le barreaudage prévu le long du mur du fond a été retiré du marché de travaux pour le moment : une réflexion plus approfondie est nécessaire pour respecter les normes de sécurité en vigueur et l'esthétique recherché.
Enfin, M. Lhéroult indique que la Commune a procédé à l'achat d'un nouveau camion en remplacement d'un camion Iveco. Ce véhicule a été acheté dans un concessionnaire spécialisé à Rennes pour la somme de 30 000 € TTC.
- Mme Semely, Adjointe au Maire en charge du « Bien Vieillir » et de la Santé, informe le Conseil municipal qu'une journée mondiale sur la Fibromyalgie aura lieu le mardi 12 mai 2026 de 10h à 20h à la salle polyvalente Jean Beaudoux. Plusieurs animations sont prévues : tombola, marche solidaire... Cette journée se terminera par une conférence sur cette maladie. A cette occasion, la façade de la mairie sera illuminée en bleu.
Enfin, Mme Semely précise qu'à ce jour, 130 personnes sont inscrites pour le repas des Seniors du 8 mai prochain : Monsieur le Maire précise que le vin d'honneur se déroulera sur le parvis de la salle polyvalente Jean Beaudoux.

- M. Erb, Adjoint au Maire en charge de l'Alimentation durable et de la Transition écologique, indique qu'une commission aura lieu ce mercredi 29 avril 2026.
M. Erb informe également le Conseil municipal qu'une représentante de nos amis polonais de la ville d'Osiek avec laquelle la commune travaille sur un jumelage sera présente ce mercredi pour une visite du marché et de la commune en général : Monsieur le Maire précise que ce jumelage est en cours de réflexion.
- Mme Pelletier, Adjointe au Maire en charge de la Mémoire, demande la participation des membres du Conseil municipal aux commémorations du 8 mai et précise la chronologie des cérémonies dans les différentes communes déléguées.
Mme Pelletier indique également qu'il faut des volontaires pour surveiller le char et l'exposition pendant son ouverture au public : un planning va être mis en place, en lien avec l'association des mémoires Theilloises, qu'elle remercie.
- Mme Bruneau, Conseillère déléguée aux actions pour la Jeunesse, indique qu'elle travaille actuellement sur la nouvelle version de la fête du skate. Elle souhaite réfléchir sur un nom de manifestation qui pourrait toucher un plus large public. Des devis sont en cours pour les différentes animations possibles.

9. Questions diverses

- M. Trohel, Conseiller municipal, souhaite savoir si les entreprises qui ont prévu de s'installer dans la nouvelle zone d'activités de la Bance vont créer de l'emploi. Monsieur le Maire précise que les premières entreprises qui se sont positionnées sur cette zone n'ont pas forcément vocation à créer de l'emploi mais de consolider leurs activités avec des locaux plus adaptés. Cependant, Monsieur le Maire précise que l'entreprise GMM située sur la RD 923 va s'agrandir suite à un accroissement d'activité, ce qui créera, à priori de l'emploi.

Fin de séance à 21h57.

M. Alexandre BEAUMONT,

Secrétaire de séance

M. Sébastien THIROUARD,
Maire

